

# Vivre à Césarches

Septembre 2025

Numéro 216

## CURAGE DES FOSSES

- ❖ Le curage des fosses se fera courant octobre. Si vous êtes intéressés, merci d'appeler la Mairie pour vous inscrire avant le 30 septembre 2025.  
Nous vous rappelons que votre fosse doit être vidangée tous les 4 ans (charte du SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif).

## BROYAGE DES BRANCHES

- ❖ Le broyage des branches est reconduit cet automne le samedi 08 novembre 2025. Merci de vous inscrire en mairie avant le 04 novembre 2025.  
Participation minimum de 5 € en espèces qui sera reversée à une association.

## FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

- ❖ La Mairie sera fermée du 20 au 31 octobre 2025.

## OUVERTURE DE LA CHASSE

- ❖ La période d'ouverture générale de la chasse est fixée du 14 septembre 2025 à 7h00 au 31 janvier 2026 au soir. La chasse se fait les lundis, les mercredis, les jeudis, les samedis et les dimanches. La chasse est également autorisée les jours fériés même s'ils tombent un mardi ou un vendredi.

## MODERNISATION DE LA LIGNE 42 000 VOLTS BEAUFORT – VENTHON-VILLARD

- ❖ Depuis le 18 août 2025, l'étape de modernisation consiste au levage des pylônes neufs assemblés au sol, au déroulage des câbles et à la dépose des anciens pylônes sur les communes de Venthon, Césarches, Queige et Villard-sur-Doron. Pour celle-ci, l'utilisation d'un hélicoptère de type « Super-Puma » est prévue pour permettre de soulever de charges de plusieurs tonnes.  
Le « Super-Puma » interviendra sur la commune de Césarches :
  - la semaine du 15 au 19 septembre pour du levage de supports ;
  - la semaine du 22 au 26 septembre pour du déroulage de câbles ;
  - la semaine du 20 au 24 octobre pour de la dépose de supports ;
  - la semaine du 27 au 31 octobre pour du déroulage de câbles.

## RENCONTRE GÉNÉALOGIE

- ❖ Le 18 octobre 2025 à 15h à la salle des fêtes, M. Joseph MOLLIEX présentera les famille Molliex et Billet de Césarches depuis 1600. Il expliquera comment retrouver la trace des aînés pour faire son arbre généalogique.  
Vous aurez des surprises donc n'hésitez pas à venir nombreux !!!!!

## INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

- ❖ L'inscription sur la liste électorale de la commune est **OBLIGATOIRE**.  
Les élections municipales auront lieu le 15 et le 22 mars 2026.  
L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 30 janvier 2026.  
Si vous n'êtes pas encore inscrit, n'hésitez pas à le faire via le répertoire électoral unique, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

## DÉCLARATION DES RUCHES

- ❖ La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue. Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.  
Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :  
<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

## DATES A RETENIR

- MATINALE DES RÉTROS DU CAP D'ARLY : DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2025  
Le dimanche 14 septembre 2025 aura lieu la matinale des véhicules des Rétros du Cap d'Arly. Le rendez-vous aura lieu de 9h30 à 13h00 sur le parking de la Mairie.
- ATELIER NATURE  
Les Ateliers Nature reprennent à partir du 25 septembre 2025. Atelier pour les enfants de 5 ans à 10 ans. Renseignements et inscriptions auprès de Gaëlle au 07 60 45 96 59.
- ATELIER COSMÉTIQUES NATURELS LE 07 OCTOBRE 2025  
Arlysère organise un atelier Cosmétiques Naturels le 07 octobre 2025 de 14h30 à 17h dans la salle des associations. 10 personnes max et atelier gratuit  
Inscription auprès de Christine Ginger au 06 83 19 79 31.